NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/14
24 février 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Vingt-septième réunion
Montréal, 24-26 mars 1999

TABLEAU GÉNÉRAL DES QUESTIONS RECENSÉES DURANT L'EXAMEN DES PROJETS

Projets et activités présentés à la 27e réunion

Propositions soumises par les agences d'exécution et les partenaires bilatéraux

1. La valeur totale des demandes des projets et des activités (incluant ceux qui sont sur la liste de réserve) soumises au Fonds multilatéral par les agences d'exécution et les agences bilatérales aux fins d'examen à la 27e réunion s'élève à 45 659 094 $. Elle comprend les éléments suivants:

(a) Coopération bilatérale:

- 26 propositions de projets et une proposition de changement de technologie ont été reçues de l'Allemagne, du Canada et de la France, pour une valeur totale demandée de 3 589 394 $;

(b) Programmes de travail pour 1999:

- Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont soumis des programmes de travail pour 1999. Ces programmes comprennent 1 733 899 $ pour des projets de renforcement des institutions, 4 837 530 $ pour la préparation des projets et 220 864 $ pour d'autres activités;

(c) Amendements du programme de travail du PNUE pour 1999:

- Le PNUE a demandé 3 310 640 $, dont 465 436 $ pour le renforcement des institutions, 2 410 154 $ pour les plans de gestion de frigorigènes et les programmes de formation et 435 050 $ pour d'autres activités;

(d) Projets d'investissement:

- Le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont soumis à la 27e réunion 70 propositions de projets d'investissement (incluant des projets sur le bromure de méthyle) d'une valeur totale demandée de 31 973 767 $.

Examen par le Secrétariat des projets et activités proposés

2. L'examen des propositions de projets par le Secrétariat du Fonds a donné les résultats suivants:

(a) Projets bilatéraux:

- Recommandation d'approbation globale de 18 projets bilatéraux, dont un projet de changement de technologie, pour une valeur totale de 2 286 937 $;

- Retrait de 8 projets bilatéraux d'une valeur de 572 045 $;

(b) Programmes de travail pour 1999:

- Recommandation d'approbation globale de 4 projets de renforcement des institutions, d'une valeur totale de 648 210 $;
- Recommandation d'approbation globale de 82 activités ne portant pas sur des investissements, d'une valeur totale de 2 892 184 $;
- Retrait de 25 activités d'une valeur totale de 3 042 849 $.

(c) Amendements du programme de travail du PNUE pour 1999:

- Recommandation d'approbation globale de 26 activités d'une valeur totale de 1 601 982 $, incluant 2 projets de renforcement des institutions d'une valeur totale de 164 652 $.
- Recommandation d'examen individuel pour 7 activités d'une valeur totale de 379 556 $;
- Retrait ou report de 8 activités d'une valeur totale de 485 284 $.

(d) Projets d'investissement (incluant le bromure de méthyle):

- Recommandation d'approbation globale de 45 propositions de projets d'une valeur totale de 11 991 309 $;
- Recommandation d'examen individuel pour 11 propositions de projets d'une valeur totale de 11 784 849 $ identifiés par le Sous-comité sur l'examen des projets (voir Annexe I);
- Retrait ou report de 4 propositions de projets d'une valeur totale de 1 427 078 $.

État du Fonds

3. En date de la rédaction de la présente note, les ressources du Fonds multilatéral disponibles aux fins d'engagement s'élèvent à 6,6 millions $ environ. Si les recommandations d'approbation du Secrétariat étaient acceptées et que les projets et les activités destinés à un examen individuel étaient approuvés aux niveaux de financement demandés, il y aurait un déficit de 21 millions $.

Questions découlant de l'examen des projets

Sous-secteur des stérilisants

4. La 27e réunion est saisie d'un projet de reconversion d'une entreprise en Argentine qui offre des services de stérilisation. Il s'agit du premier projet dans le sous-secteur des stérilisants. Le rapport de coût-efficacité indiqué est de 25,44 $US/kg et le financement demandé est de 526 260 $US. Un projet comportant des activités de stérilisation, soumis par Hindustan Syringe en Inde, avait été approuvé à la 13e réunion, mais il avait été présenté comme projet sur les solvants, avec un rapport de coût-efficacité de 14,80 $US/kg.

5. Pour le moment, aucun seuil de coût-efficacité n'a été établi pour les projets sur les stérilisants. Ces projets ont peu de points communs avec les projets sur les solvants: la substance appauvrissant la couche d'ozone en cause est le CFC-12. Certaines des technologies de remplacement, notamment Asisthos, comportent des coûts d'investissement élevés et exigent des mesures de sécurité supplémentaires, puisque le gaz de stérilisation, l'oxyde d'éthylène, est fortement toxique et inflammable. Par contre, elles permettent de réaliser des économies d'exploitation, car le gaz de remplacement est moins coûteux que le gaz original. Des produits de remplacement modulaires à base de HCFC sont également disponibles, mais ils sont liés à des coûts d'exploitation très élevés qui, dans le cas de ce projet, dépassent les coûts d'investissement de la technologie sans ODS.

6. Comme l'entreprise offre des services, la consommation de CFC-12 dépend de leur niveau d'activités commerciales. Dans ce cas particulier, les chiffres sur la quantité de produits stérilisés et la consommation correspondante de CFC-12 sont étalés sur les deux années civiles précédant la soumission du projet. La consommation est également indiquée pour les 12 mois qui précèdent immédiatement la préparation du projet, et c'est ce chiffre qui est soumis comme niveau de consommation de l'entreprise dans la proposition de projet. Le Comité est invité à déterminer si, dans le cas des entreprises offrant des services dont le niveau de consommation est variable, il ne conviendrait pas de répartir les besoins de consommation sur une durée supérieure à 12 mois.

7. De même, il n'y a pas de directives sur la durée à utiliser pour le calcul des surcoûts d'exploitation autre que les quatre années du mandat de l'agence. Tel qu'il est présenté, le projet indique des suréconomies d'exploitation de l'ordre de 40 000 $US par an et la Banque mondiale a proposé de calculer ces suréconomies sur une période d'un an et demi. En l'absence de toute expérience substantielle de projets dans le sous-secteur des stérilisants, le Comité exécutif est invité à déterminer s'il souhaite adopter une durée particulière, autre que la durée maximale de quatre ans, pour le calcul des surcoûts/suréconomies d'exploitation.

8. Le Comité est également invité à déterminer s'il souhaite, soit établir un seuil de coût-efficacité intérimaire pour ce sous-secteur, soit examiner les projets de ce type cas par cas.

Projets sur les HCFC

9. Conformément à la décision 26/26, le Secrétariat a examiné avec soin les explications fournies par les agences d'exécution sur les propositions de projets portant sur les technologies à base de HCFC. Après consultation des agences intéressées, le Secrétariat a inclus dans les fiches d'évaluation destinées à la présente réunion les explications et les informations communiquées

par ces agences. Les projets ont été recommandés aux fins d'approbation globale. L'Annexe I à la présente note contient la liste de ces projets.

Impact des projets sur la consommation restante dans un secteur

10. Durant l'examen des projets, le Secrétariat a constaté que les informations contextuelles essentielles étaient soit dépassées soit erronées dans presque tous les projets. Dans certains cas, les renseignements sur la situation de base pour les années 1995 à 1997 étaient absentes. Étant donné que la consommation des substances du groupe I de l'Annexe A fait désormais l'objet de limites, le Comité exécutif est invité à décider qu'il a besoin d'être informé de l'impact qu'un projet proposé aurait sur le reste de la consommation dans le secteur correspondant. Le Comité est invité à envisager de demander aux agences d'exécution et aux pays qui soumettent des projets de veiller à ce que toutes les propositions de projets contiennent des données sectorielles exactes sur la consommation de base du pays pour la période 1995-97, ainsi qu'une analyse de la façon dont les projets approuvés dans ce secteur et les projets proposés contribueront à renforcer la capacité du pays de respecter son propre programme d'élimination aussi bien que ses obligations au titre du Protocole de Montréal.

Deuxième soumission du projet Whirlpool pour l'Inde

11. Conformément à la décision 26/32, le projet visant à reconvertir la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Whirlpool en Inde est soumis de nouveau à l'examen du Comité exécutif. La Banque mondiale a communiqué des renseignements supplémentaires sur les raisons justifiant le choix de la technologie et sur les niveaux de production. Ces renseignements sont annexés à la fiche d'évaluation du Secrétariat, mais ils figurent également aux pages 20 à 22 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/25. Lorsque le Comité exécutif aura statué sur le choix de la technologie et sur les niveaux de production, les surcoûts d'exploitation seront calculés afin de lui permettre d'approuver le projet s'il le souhaite.

Financement rétroactif de projets sur les compresseurs

12. L'ONUDI demande le financement rétroactif de la reconversion d'une usine de compresseurs en Chine. Le matériel nécessaire à la production de compresseurs à base de HFC-134a a été ajouté en 1998. La production de ces compresseurs a débuté vers la fin de 1998, parallèlement avec la production continue de compresseurs à base de CFC-12. À ce stade, il semblerait que la reconversion n'a pas eu lieu, puisque rien n'indique que la production de compresseurs à base de CFC-12 a cessé ou qu'elle sera réduite. Le Comité est invité à déterminer si, dans ce cas et dans des cas similaires futurs, il ne faudrait pas soumettre de demande de financement rétroactif tant que l'usine n'aura pas reconverti toute sa production pour fabriquer des compresseurs sans CFC et qu'elle n'aura pas détruit le matériel lié spécifiquement à l'utilisation du CFC-12. Le projet soumis par l'ONUDI a été renvoyé, aux fins d'examen individuel.

Coûts administratifs du financement rétroactif de projets

13. Les agences d'exécution reçoivent des fonds dans le cadre du financement de la préparation des projets pour préparer des projets rétroactifs. Or il n'y a aucune activité de mise

en œuvre avec les projets rétroactifs, puisqu'ils ont déjà été réalisés par les entreprises. Le Comité exécutif est invité à déterminer si, dans ces circonstances, il y a lieu de verser des coûts d'appui en plus des fonds fournis pour la préparation de projets.

Classification des pays à faible volume de consommation

14. La consommation du bromure de méthyle faisant l'objet de compte rendu au titre de l'article 7 du Protocole est maintenant incluse dans la consommation globale d'un pays. Cette inclusion a pour effet de modifier le profil du groupe de pays visés à l'article 5 dont la consommation annuelle est inférieure à 360 tonnes ODP, c'est-à-dire les pays à faible volume de consommation. Le Comité exécutif est invité à confirmer que le niveau de consommation à prendre en compte pour déterminer qu'un pays visé à l'article 5 est bien un pays à faible volume de consommation devrait être le niveau de consommation totale communiqué au titre de l'article 7, c'est-à-dire incluant sa consommation de bromure de méthyle.

Formation d'agents de douane

15. Tous les plans de gestion de frigorigènes soumis à la 27e réunion prévoient la formation d'agents de douane dès les débuts de la mise en œuvre du plan. Or une telle formation n'a guère d'utilité avant l'adoption des mesures législatives appropriées, telles que la réglementation des importations. Dans d'autres cas, le Secrétariat reçoit de nouvelles propositions de programmes de formation, alors que la formation a déjà été financée par le Fonds multilatéral, mais que son exécution serait prématurée. Pour éviter de se retrouver dans la même situation avec la formation des agents de douane, le Comité exécutif est invité à décider si, à l'instar des projets de récupération et de recyclage, il conviendrait de ne pas affecter de fonds à la formation d'agents de douane en attendant la mise en place des mesures de politique et de législation appropriées. Le Comité est également invité à réitérer sa décision prise à la 25e réunion d'exclure des projets de formation d'agents de douane le matériel d'identification des produits chimiques.

Projets de changement de technologie

16. En application de la décision 22/69, il a été annoncé que le gouvernement de la France a soumis une demande de changement de technologie pour un projet dans le sous-secteur des plaques de mousse souple au Liban. Ce projet, destiné à une entreprise nommée F.A.P., a été approuvé à la 20e réunion. La technologie de RÉFroidissement forcé de la proposition originale est remplacée par une technologie à base de chlorure de méthylène. La demande est conforme à toutes les dispositions de la décision 22/69 et a été autorisé par le Secrétariat du Fonds après consultation avec le gouvernement français.

Projets destinés à être examinés individuellement

17. Onze projets d'investissement ont été retenus pour un examen individuel. Ils sont indiqués dans une liste figurant à l'Annexe II à la présente note.

ANNEXE I

Projets portant sur des technologies à base de HCFC

Pays:	*Secteur*	*Titre du projet:*	*Agence:*
Argentine	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie à base de HCFC-141b de la production de panneaux d'isolation en mousse de polyuréthanne rigide à Arneg Raffo	Banque mondiale
Brésil	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de blocs de mousse de polyuréthanne rigide à Conter	PNUD
Brésil	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Farage	PNUD
Brésil	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie à base de HCFC-141b de la production de mousse à peau intégrée à Spandy	PNUD
Brésil	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Posmovil	PNUD
Brésil	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion à des technologies à base de HCFC-141b (mousse) et de HFC-134a (frigorigène) de la production de remorques frigorifiques à Artica	PNUD
Chine	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie à base de HCFC-141b de la production de mousse de polyuréthanne rigide à Shanghai Haiou Electric Appliance General Factory	Banque mondiale
Chine	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie à base de HCFC-141b de la production de mousse de polyuréthanne rigide à Qingdao Changlong Commercial Machinery Co. Ltd.	Banque mondiale
Chine	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie à base de HCFC-141b de la production de mousse de polyuréthanne rigide à Zhenjiang Commercial Refrigeration Equipment General Plant	Banque mondiale
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Hermanos Gonzalez	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Omega S.A.	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Quena S.A	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Wimmer Hnos, S.A.	PNUD
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de produits d'isolation en mousse de polyuréthanne rigide à Baba Insulator	PNUD
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de produits thermo-isolants en mousse de polyuréthanne rigide à Bansal Plastic Industries	PNUD
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de produits thermo-isolants en mousse de polyuréthanne rigide à Ganga Thermoware	PNUD
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide sur place et de mousse de vaporisation pour l'isolation à P.K. Construction Co.	PNUD
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de produits d'isolation en mousse de polyuréthanne rigide à R.S. Insulators	PNUD

Pays:	*Secteur*	*Titre du projet:*	*Agence:*
Inde	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de produits thermo-isolants en mousse de polyuréthanne rigide à Shree Nath Plastics	PNUD
Inde	RÉF	Élimination de CFC dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Whirlpool of Inde Ltd	Banque mondiale
Malaisie	MOU	Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage dans la production de panneaux d'isolation à Yong Tuck RÉFrigerators Trading Co	ONUDI
Thaïlande	MOU	Reconversion aux technologies de gonflage à l'eau et à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse rigide (vaporisée) à Bangkok Integrated Trading Co	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion aux technologies de gonflage à l'eau et à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne à peau intégrée et rigide moulée à Jennings Co. Ltd.	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à P.E. Containers Supply Co. Ltd	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à at Plastmate Industry	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Siam M.P. Co. Ltd	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Siam Steel International PLC	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Willich Sales & Contracting Co. Ltd.	Banque mondiale
Venezuela	MOU	Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la production de panneaux de mousse de polyuréthanne rigide à Fricava	ONUDI

ANNEXE II

Liste des projets destinés à être examinés individuellement

Pays:	*Secteur*	*Titre du projet:*	*Document No.*	*Agence:*
Argentine	STE	Élimination des CFC dans la stérilisation par ETO à Asisthos SRL	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/21 (Pages 5-7)	Banque mondiale
Chine	RÉF	Élimination d'ODS à l'usine de compresseurs de réfrigérateurs domestiques Beijing Embraco Snowflake Compressor Co. Ltd. (BESCO)	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/23 (Pages 12-14)	ONUDI
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Hermanos Gonzalez	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/24 (Pages 6-9 et Annexe I)	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Omega S.A.	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/24 (Pages 6-9 et Annexe I)	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Quena S.A	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/24 (Pages 6-9 et Annexe I)	PNUD
Costa Rica	RÉF	Élimination des CFC-11 et CFC-12 par reconversion aux HCFC-141b et HFC-134a respectivement de la production d'équipement de réfrigération commerciale à Refrigeracion Wimmer Hnos, S.A.	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/24 (Pages 6-9 et Annexe I)	PNUD
Inde	RÉF	Élimination des CFC dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Whirlpool of Inde Ltd	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/25 (Pages 18-22)	Banque mondiale
Iran	RÉF	Remplacement du CFC-12 par du HFC-134a comme frigorigène à Iran Compressor Manufacturing Co. (ICMC)	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/27 (Pages 2-4)	ONUDI
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à P.E. Containers Supply Co. Ltd	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/32 (Pages 2-6)	Banque mondiale
Thaïlande	MOU	Reconversion à la technologie à base de HCFC-141b en remplacement du CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthanne rigide à Siam M.P. Co. Ltd	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/32 (Pages 2-6)	Banque mondiale
Yougoslavie	RÉF	Remplacement du CFC-11 par du cyclopentane comme agent de gonflage et du CFC-12 par du HFC-134a -134a comme frigorigène dans la fabrication de réfrigérateurs/congélateurs à Obod Electroindustjia	UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/35 (Pages 2-4)	ONUDI